

Date: July 9, 2018
Sales Bulletin: 2018-55DDC

**ARMSTRONG CEILINGS SOLUTIONS TO INCREASE PRICE OF
MINERAL FIBER, FIBERGLASS CEILING PANELS AND GRID**

Geographic Coverage: Canada

LANCASTER, PA – Effective Monday, September 3, 2018, Armstrong Ceilings Solutions will:

- initiate an 8% price increase on all Armstrong mineral fiber and fiberglass ceiling panels; and
- initiate a 5% price increase for grid products.

“In 2018, our industry has seen increases in the cost of raw materials, energy, transportation and operations,” said Charlie Chiappone, Senior Vice President – AWI Americas. “Despite our best efforts to manage during inflationary environments, a price increase is required to cover these increased costs. We will continue to focus on delivering innovative high quality products and world class service to our valued customers, and the ceilings and wall solutions they value.”

For longer-term future quotes, we suggest the following pricing for 2019:

- An additional increase of 5% for quotes on or after March 3, 2019, and
- Another additional increase of 5% for quotes on or after September 2, 2019.

The above suggested guidelines are based on current information. Each distributor remains free to quote at whatever price it may choose.

As always, we appreciate and thank you for your business.

Date : 9 juillet 2018
Bulletin des ventes : 2018-55DDC

**LES SOLUTIONS DE PLAFOND ARMSTRONG AUGMENTE LE PRIX DES
PANNEAUX DE PLAFOND EN FIBRE MINÉRALE OU FIBRE DE VERRE ET
DES TREILLIS**

Couverture géographique : Canada

LANCASTER, PA – En vigueur dès le lundi 3 septembre 2018, les Solutions de plafonds Armstrong vont :

- augmenter de 8 % le prix des panneaux de plafond en fibre minérale et fibre de verre;
- augmenter de 5 % le prix des produits de treillis;

« En 2018, notre industrie a connu des hausses dans les coûts des matériaux bruts, de l'énergie, des transports et de l'exploitation, a dit Charlie Chiappone, vice-président principal de la division des Amériques d'AWI. Malgré nos efforts pour gérer l'entreprise dans une conjoncture inflationniste, une augmentation du prix est nécessaire pour pallier cet accroissement des coûts. Nous continuerons de nous concentrer sur l'offre de produits de qualité supérieure et innovateurs, sur la prestation d'un service de niveau mondial à nos précieux clients ainsi que sur des solutions de plafond et murales toujours appréciées. »

Pour les soumissions à long terme, nous suggérons de se référer à la tarification de 2019 :

- Une augmentation supplémentaire de 5 % pour les soumissions présentées le 3 mars 2019 ou par la suite.
- Une autre augmentation de 5 % pour les soumissions présentées le 2 septembre 2019 ou par la suite.

Les lignes directrices suggérées ci-dessus sont basées sur l'information actuelle. Chaque distributeur demeure libre d'offrir une soumission au prix de son choix.

Comme toujours, nous apprécions votre clientèle et nous vous remercions de faire affaire avec nous.